

Une si belle salle des fêtes !

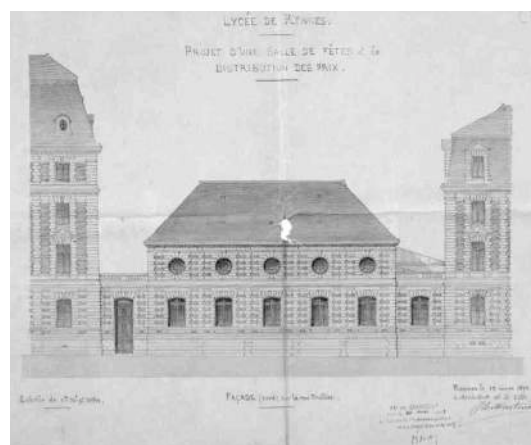
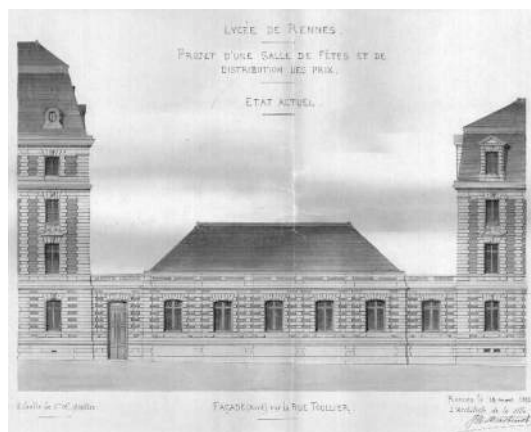
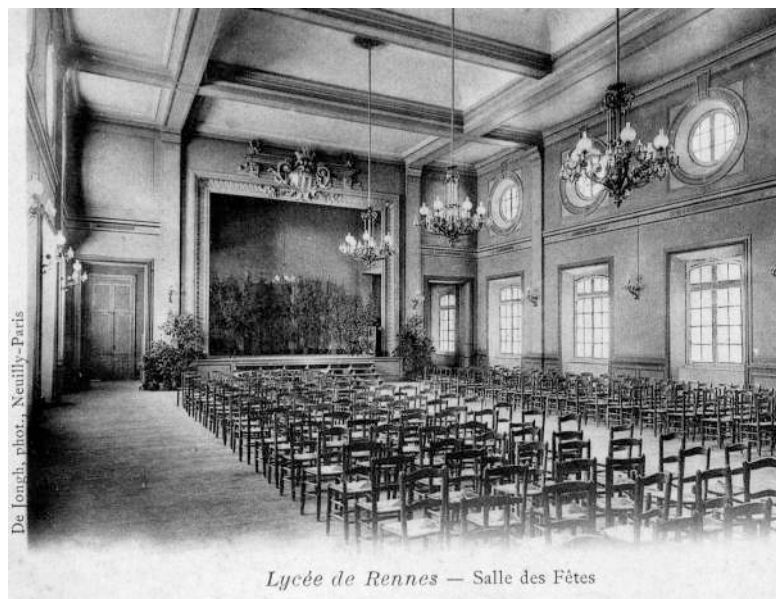
L'avait-on attendue cette salle !!

Le projet de construction en avait été engagé - sur fond de rivalité scolaire - dès 1892 par le proviseur Albert Dauban ; Il faisait valoir que "la reconstruction du lycée était [alors] presque achevée", que l'apurement des comptes avec les entreprises faisait apparaître un "boni" par rapport aux dépenses engagées mais que le lycée était toujours dans "l'obligation (...) d'emprunter une halle publique pour y célébrer [sa] grande fête scolaire"¹. Le Maire, Le Bastard, s'était montré favorable ainsi que l'architecte municipal J-B Martenot, qui avait même dressé les premiers plans.

C'est la municipalité de Vincent Morcel, élue après le décès d'Edgard Le Bastard, qui va engager les travaux de transformation du gymnase (construit lors de la première phase de reconstruction du lycée). Lors de la séance du Conseil municipal du 29 mars 1893, le rapporteur de la commission des travaux publics, Ferdinand Tual explique : "d'après le projet dont il s'agit (...) la salle de gymnastique actuelle, située rue Toullier, serait transformée en salle des fêtes par la construction d'une travée à l'ouest et d'une travée au sud, et par une augmentation de la hauteur. Le préau couvert serait reporté au sud de la salle des fêtes". Pour se faire une idée, les conseillers municipaux pouvaient se reporter aux dessins réalisés quelques jours plus tôt par l'architecte de la Ville (cf. ci-contre). La salle agrandie atteint désormais 490 m² auxquels s'ajoutent les 190 m² du préau couvert sur lequel elle ouvre de plain-pied par de larges baies. La hauteur sous plafond est accrue par le rehaussement des murs qui sont percés d'*oculi*, ce qui allège le volume de la salle et en accentue la luminosité.

"La salle des fêtes du lycée, si pimpante et si claire"² n'a pu être inaugurée qu'au printemps 1899. Au moins - contrairement à ce que l'on avait pu craindre³ - était-elle entièrement peinte (en couleurs claires et or, avec des cartouches en mosaïque) et dotée de quatre grands lustres comme d'une quinzaine de girandoles. Un grand poêle en faïence vert foncé en occupait le fond.

Le nouvel architecte de la Ville, Emmanuel Le Ray, méditait d'y installer des rangs de fauteuils et de strapontins, mais c'est sur de simples chaises que, pour la première fois, parents, élèves et invités y assistèrent, le 28 juillet, à la distribution solennelle des prix présidée, depuis la scène, par le Recteur d'académie Jules Jarry.



Plans en élévation, signés du 18 mars 1893, de l'état actuel du gymnase et de la salle des fêtes projetée (AMR-2F12745 et 2F12749)

Dix jours plus tard, transformée à la hâte, les samedi et dimanche 5 et 6 août, la si jolie salle des fêtes du lycée, devenait, le théâtre du second procès Dreyfus contre l'avis du proviseur et du Recteur, soucieux de la "réputation" du lycée dans une ville hostile à l'accusé, mais sur ordre du gouvernement, alerté par maître Labori.

L'afflux à Rennes du *Tout Paris*, et des reporters et "reporteresses" de la presse parisienne, régionale mais aussi étrangère, joints à la "température sénégalienne"⁴ qui s'installait jour après jour sur Rennes, faisait craindre, en effet, que les 2,60 m de plafond de la longue et étroite salle de la Manutention, initialement prévue, ne provoquent malaises et suffocations parmi les protagonistes du procès et les membres du public.

¹ Lettre au Recteur du 17 mai 1892, citée lors du conseil municipal du 29 mars 1893. (Archiv. Municipales)

² Ainsi décrite le 8 août 1899, par *Le Petit Rennais*. Cité par C. COSNIER, A. HELARD, *Rennes et Dreyfus en 1899, une ville, un procès*, Horay, 1999.

³ Les 60 000 f de travaux votés en 1893, supprimaient "toute décoration intérieure" et ajournaient "les appareils de chauffage".

⁴ Expression qui revient souvent dans la correspondance de V. Basch. (cf. F. Basch, A. Héland, *Victor Basch, Le deuxième procès Dreyfus, Rennes dans la tourmente, Correspondances*, Berg International, Paris, 2003).